

URW contrôle et benchmark son ESEF avec Corporatings

Interview avec Catherine Raphael, Directrice de la Consolidation Groupe chez Unibail-Rodamco-Westfield (URW), sur la mise en place de l'ESEF et de notre solution au sein de son entreprise. Entre conformité, publication et innovation, découvrez comment URW a relevé le défi de la digitalisation de son information financière tout en transformant une contrainte réglementaire en réelle opportunité de communication financière.



Bonjour Catherine, pourriez-vous d'abord vous présenter pour nos lecteurs s'il vous plaît ?

J'ai commencé ma carrière en cabinet d'audit avant de rejoindre le monde de l'entreprise, où j'ai évolué dans des fonctions de Reporting financier et Consolidation. Depuis 2015, je suis Directrice de la consolidation du Groupe Unibail-Rodamco-Westfield. J'ai pu constater au fil des années les évolutions du Reporting européen avec notamment la mise en place des normes IFRS mais aussi les recommandations des régulateurs sur l'information financière et plus particulièrement les annexes aux comptes consolidés. Avec la Directive transparence qui a introduit l'obligation pour les sociétés européennes cotées de publier leur rapport financier sous un format électronique unique européen (ESEF), de nouveaux enjeux se posent mais également des opportunités s'ouvrent pour les directions financières.

Comment avez-vous vécu le passage à l'ESEF ?

Nous nous sommes intéressés très tôt au sujet et avons abordé la mise en place de l'ESEF certes comme un défi à relever mais surtout comme une opportunité de nous améliorer.

Nous avons fait partie des entreprises qui ont choisi l'option de déposer dès 2021, leur Document d'enregistrement Universel (DEU) 2020 sous le format ESEF. Cela nous a permis de nous familiariser avec le processus de balisage et de prendre la mesure de l'expertise nécessaire. Nous avons pu ainsi tirer les enseignements de cette première année optionnelle et continuer à améliorer le balisage les deux années suivantes en montant en compétence. Après trois dépôts sous ce nouveau format, nous sommes désormais plus à l'aise avec cet exercice.

Quelles difficultés et nouveaux enjeux avez-vous rencontré lors de ce dernier exercice ?

Les enjeux sont multiples : il s'agit d'avoir, à la fois, un fichier qui soit conforme d'un point de vue technique, qui restitue l'information de façon lisible et présente un balisage correct permettant l'utilisation pertinente de nos données par des tiers extérieurs, en particulier, investisseurs ou analystes.

Or, en 2022, avec le balisage de l'ensemble des annexes aux comptes consolidés, en plus de celui des états financiers, l'exercice est devenu plus complexe.

Le balisage des états financiers et des annexes n'est pas un exercice très intuitif pour des experts financiers-comptables comme nous. De plus, les instructions fournies par le législateur restent très théoriques et généralistes et ne couvrent donc pas forcément toutes les spécificités liées au secteur d'activité par exemple. Sans compter que les contrôles effectués par certains outils ou acteurs sont calibrés pour la conformité technique, mais ne permettent pas forcément de vérifier la pertinence des balises utilisées. Il est donc essentiel de s'approprier l'expertise technique XBRL en formant des personnes dans l'équipe mais aussi de pouvoir se comparer avec d'autres acteurs du même secteur d'activité, afin d'éviter l'utilisation incorrecte ou maladroite de certaines balises.

L'un des enjeux pour cet exercice était également de s'assurer de la lisibilité de l'information restituée. En effet, une annexe aux comptes consolidés comporte beaucoup de tableaux, et les outils actuels de conversion en format ESEF, rencontrent des difficultés à les restituer de façon lisible.

Enfin, n'oublions pas que le document électronique doit être revu par les Commissaires aux comptes, et que ce temps de revue doit être intégré dans le planning d'établissement du DEU.

Comment notre solution *Prism* vous a-t-elle aidé à relever vos enjeux ?

Prism by Corporatings a été un atout majeur pour nous tout au long du processus d'élaboration du balisage et de la préparation du fichier sous format électronique. Nous avons utilisé la fonctionnalité de comparaison de manière intensive, ce qui nous a permis de comparer aisément les documents N-1 et N, ainsi que les versions successives. Nous avons également bénéficié de toutes les autres fonctionnalités de « Contrôles » ou par exemple de « Marquage obligatoire » afin de gagner un temps précieux dans la vérification de nos données.

Prism est donc un outil qui nous a permis d'améliorer notre efficacité opérationnelle en interne, et réduire considérablement le risque de non-conformité. Cela nous a permis de fiabiliser la publication de notre rapport annuel sous format ESEF. *Prism* nous a donc permis de rompre avec l'effet « boîte noire » du format électronique.

Avant cela, comment s'est passée la prise en main de la solution ?

La prise en main de *Prism* a été rapide, simple et efficace. Le détail des contrôles fourni par la solution nous a été d'une grande aide, et les messages ont été simplifiés pour que tous les utilisateurs, quel que soit leur niveau d'expertise, puissent tirer parti des données.

Nous avons suivi une formation de quelques heures, et les experts de Corporatings ont été très disponibles, ce qui nous a permis de maîtriser rapidement la solution et de fluidifier notre processus en toute sérénité.

Vous allez donc continuer d'utiliser la solution et même de la recommander ?

Un simple contrôle technique ne suffit pas pour restituer une information de qualité et sous une forme lisible et exploitable.

Un outil tel que *Prism* est désormais indispensable dans notre processus d'élaboration du fichier en format électronique et dans la manière dont nous communiquons avec nos prestataires et Commissaires aux Comptes. Elle nous permet de gagner du temps dans la réalisation de nos contrôles et d'aller au-delà de la simple conformité réglementaire. Le fait de pouvoir comparer nos publications, notamment avec d'autres acteurs du secteur, apporte une véritable valeur ajoutée.

En tant qu'émetteur, comment voyez-vous l'avenir du format digital ?

Nous constatons déjà que, au-delà de l'aspect réglementaire, les données électroniques ont ouvert de nouvelles possibilités en termes de communication financière. Elles offrent la possibilité de benchmarker rapidement les pratiques comptables et la communication des autres acteurs, et

notamment ceux d'un même secteur d'activité, ce qui représente une opportunité précieuse pour toutes nos équipes.

Demain, avec les publications des données extra-financières au format ESEF, les axes d'analyse et de comparaison seront encore plus riches et stratégiques pour nous autres émetteurs ! Ce qui se présentait surtout comme une contrainte réglementaire est donc devenu un levier pour une communication plus transparente auprès des lecteurs et analystes...

 **Réservez votre démo gratuite de *Prism by Corporatings* dès maintenant.**